



Amélioration de l'assurance de la qualité des soins en radiologie

L'Association canadienne des radiologistes (CAR) a pour mission, entre autres, de promouvoir l'assurance de la qualité des soins de radiologie. Comment la CAR assume-t-elle ce rôle?

Lignes directrices (lors de la pratique)

Programmes d'agrément (pour des résultats optimaux)

Normes (comment procéder)

Avis

Formation professionnelle continue



Lignes directrices (lors de la pratique)

Les *Lignes directrices pour les examens en imagerie diagnostique* (mises à jour en 2009) fournissent aux médecins les renseignements nécessaires pour s'assurer qu'ils prescrivent l'examen en imagerie le plus approprié pour leur patient ou le meilleur examen *a priori*.

La CAR est consciente que pour être les plus efficaces possible, les lignes directrices doivent faire partie intégrante des activités courantes du médecin. La CAR a donc décidé d'intégrer ses lignes directrices à un système informatique d'entrée d'ordonnances d'examen d'imagerie diagnostique (CPOE).

Selon les conclusions de deux projets réalisés par la CAR au Manitoba sur l'efficacité de cet outil d'aide à la décision, parmi les 20 % des cas où les omnipraticiens (2 % pour les médecins spécialistes) ont été recommandé de prescrire un examen plus approprié, ils avaient le choix d'accepter le conseil et de changer la prescription d'examen, soit en annulant la demande initiale, ou en changeant la prescription selon l'avis. La CAR est fermement décidée à continuer de travailler avec les gouvernements et les prestataires de soins de santé afin de garantir un meilleur respect des lignes directrices.

Programmes d'agrément (pour des résultats optimaux)

La CAR estime que l'agrément des installations, de l'équipement et du personnel d'imagerie joue un rôle majeur dans l'assurance de la qualité des soins de radiologie. La CAR offre actuellement des services d'agrément par le truchement de son *Programme d'agrément en mammographie*, qui depuis ses débuts il y a 15 ans, a agréé plus de 600 centres.

En 2009, la CAR introduira le *Programme d'agrément en ostéodensitométrie*. La CAR prévoit continuer à élargir la portée de ses services d'agrément au cours des prochaines années.

Normes (comment procéder)

La CAR a élaboré une série de normes factuelles définissant les principes de pratique à suivre pour obtenir les meilleurs résultats en matière de radiologie.

Les normes de la CAR, qui sont en fait des lignes directrices à l'intention des professionnels et du secteur des soins de santé, visent à promouvoir une utilisation de qualité supérieure des services de radiologie à des fins de diagnostic et de traitement.

Avis

La CAR publie des avis sur les enjeux concernant l'imagerie qui suscitent une attention particulière, comme les *Recommandations et positions nationales de la CAR sur l'administration de gadolinium et la fibrose systémique néphrogénique*.

Formation professionnelle continue

La promotion de la formation professionnelle continue des radiologistes est une excellente façon de garantir la qualité des soins administrés aux patients. La CAR appuie activement *l'apprentissage continue* pour les radiologistes en faisant office d'organisme d'agrément en formation médicale continue au nom du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et en offrant ses propres séminaires de formation médicale continue, notamment dans le cadre du Congrès scientifique annuel.

Des solutions aux enjeux en matière de soins de santé

La CAR est déterminée à apporter des solutions aux défis que posent les soins de santé en fournissant des services d'imagerie de qualité aux Canadiens. Les initiatives d'assurance de la qualité que la CAR met de l'avant répondent aux objectifs suivants :

- garantir des *soins de qualité et la sécurité des patients* grâce à des initiatives d'assurance de la qualité;
- favoriser une *utilisation optimale des ressources humaines en soins de santé* et une *utilisation appropriée de l'équipement*;
- *réduire de façon marquée les temps d'attente* pour les services d'imagerie en optimisant l'utilisation des ressources en soins de santé.

La CAR est déterminée à collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin de forger une vision et une orientation en matière de soins de santé d'une qualité durable.

Pour en savoir davantage sur les initiatives d'assurance de la qualité de la CAR, communiquez avec :

Adele Fifield, présidente-directrice générale
Association canadienne des radiologistes
310-377, rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 9N8
Tél. : 613 860-3111, poste 200; courriel : afifield@car.ca

